

Réf: Dossier 305731

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIQUE FUSION » en abrégé « AF »

Siège ABIDJAN ANYAMA ZONSSONKOI DERIERE LA  
MATERNITE D'ANYAMA, Lot 2729, Ilot 239

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIQUE FUSION » en abrégé «  
AF »

Objet : BATIMENT TRAVAUX PUBLICS  
MONTAGE D'INDUSTRIE  
IMPORT-EXPORT  
DIVER

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA ZONSSONKOI DERIERE LA  
MATERNITE D'ANYAMA, Lot 2729, Ilot 239

Dirigeant(s) M BOUA BOUA MARIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02375 du 14/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28470/GTCA/RC/2024 du 14/05/2024

